
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

du 3 Mars 1994
DECRET N° 94-66 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV

Portant Inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1992 de certains Pharmaciens des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo en tête: OTTA Mathias.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992,

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut général de la Fonction Publique,

DGB: (/u le decret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires,

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des cadres de l'Etat,

DGCF: (/u le decret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant les dispositions du decret n° 63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A , hiérarchie I de la Santé,

ment (/u le decret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires,

(/u le decret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les disposition du decret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires,

(/u le decret n° 85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbations des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat,

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives (/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre , Chef du Gouvernement,

(/u le decret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement,

(/u le decret n° 93/342 du 19 Juillet 1993... portant organisation des intérim des Ministres,

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires,

(/u le procès - verbal de la Commission administrative paritaire d'avancement réunie à Brazzaville, le 18 Janvier 1993.

D E C R E T E :

Article 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1992, les pharmaciens des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo, dont les noms suivent :

POUR LE 6° ECHELON - A 2 ANS

- OTTA (Mathias) C.H.U. Niangai

POUR LE 7° ECHELON - A 2 ANS

- MAKITA Née MOUELLE (Marie Jeanne) SOCOFAR
- MALANDA (Jean-Marie Servais) Sté Brazzaville
- MOUKIMOU (Ambroise) Sté Niari
- NGOMA (Boniface) Sté Pool
- NGANGOUE (Pierre) SOCOFAR

POUR LE 8° ECHELON - 2 ANS

- LOUMIKOUNOU (Louise) PHARMAPRO
- BOUKOULOU (Charles) L.N.S.P.
- BISSILA (Joséphine Raymonde) M.B.GOMES
- DZON (Pierre) C.Hygiène S.
- EKAKA (Aimé Antoine) M.B.GOMES
- OUMBA (Aimée Marie) Sté NIARI

POUR LE 9° ECHELON - 2 ANS

- BATABOUKILA (Pierre) L.N.S.P.
- LOUHOUMOU (Pierre) PHARMAPRO
- SEVILA (Jonathan) LAPCO
- KABI NGOULONDILI (Michel) Sté Brazzaville
- LOUTONTO (Jérôme) SOCOFAR

POUR LE 10° ECHELON - 2 ANS

BINIMBI (Jean Paul) LAPCO
- FILA (Appolinaire) Direction Pharmacie
- KIBONGUI (Marie Joseph) L.N.S.P.
- IHEYET-GABOKA-ENGOBO (Aimé Bienvenu) PHARMAPRO
- OKIA (Gilbert) C.H.U.
- ODDET (Alexandrine) SOCOFAR

.../...

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Le Ministre de la Fonction Publique et des
Reformes Administratives.

Jean Prosper KOYO

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :

- DGFP/DGCA 3
- DGB 3
- DGCF 1
- MSPAS/DGSP 2
- C.H.TALANGAI 1
- SOCOEHAR 1
- STE B/VILLE 1
- STE NIAIRI 1
- STE POOL 1
- PHARMAPRO 1
- INSP 1
- MAT.BI.GOMES 1
- Centre Hyg.S 1
- LAPCO 1
- Direction Pharmacie. 1
- CHU 1
- INTERESSES23
- DOSSIERS69
- SGG/BC 3
- JORC 1
- DGFP/BST2